

Appel à projets : Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues

DOSSIER DE CANDIDATURE

Document type (modèle)

Nom du bassin versant (+ département) Bassin dans le périmètre du SDAGE : (cocher la case correspondante) <input type="checkbox"/> Adour-Garonne <input type="checkbox"/> Artois-Picardie <input type="checkbox"/> Loire-Bretagne <input type="checkbox"/> Rhône-Méditerranée-Corse <input type="checkbox"/> Rhin-Meuse <input type="checkbox"/> Seine Normandie
--

Identification du porteur de projet

	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE
Nom	
N° SIRET	
Code APE / NAF	
Statut juridique	
Adresse du siège	
Code postal	
Commune	
	IDENTIFIANT DU REPRESENTANT LEGAL (président ou autre personne désignée par les statuts)
Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
	IDENTIFIANT DU RESPONSABLE DU PROJET
Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
	PRESENTATION DE LA STRUCTURE
Date de création	
Principales activités	
Nb de salariés en ETP	

Identification des partenaires en cas de consortium (une fiche par partenaire)

	IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE
Nom	
N° SIRET	
Code APE / NAF	
Statut juridique	
Adresse du siège	
Code postal	
Commune	
	IDENTIFIANT DU REPRESENTANT LEGAL (président ou autre personne désignée par les statuts)
Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
	IDENTIFIANT DU RESPONSABLE DU PROJET
Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
	PRESENTATION DE LA STRUCTURE
Date de création	
Principales activités	
Nb de salariés en ETP	

Pièces à fournir :

- Kbis de moins de 3 mois, le cas échéant
- Derniers comptes arrêtés pour les associations

Description du projet

(Fiche modèle commentée)

1. Description du bassin versant

Principales caractéristiques du fonctionnement hydro-géologique du bassin.

Principaux types de retenues, répartition dans le bassin versant (sur la base de la typologie du rapport méthodologique), dynamiques actuelles des créations, projets de création de retenues. Joindre si possible des cartes des retenues sur le bassin versant du projet.

Données et études disponibles sur : les caractéristiques et la gestion des retenues, l'hydrométrie, les suivi physicochimiques, hydromorphologiques ou biologiques. Pour les caractéristiques des retenues, le porteur de projet pourra s'appuyer sur les figures 13, 14 et 15 du rapport méthodologique.

2. Enjeux et intérêts du projet

Enjeux (milieux et usages) liés à l'impact cumulé des retenues

Intérêt local de la mise en œuvre de la méthode

Justification de l'échelle de travail : choix du bassin (ou du sous bassin) versant étudié par rapport au périmètre de gestion du porteur de projet

Lien avec les documents de planifications locaux (SDAGE, SAGE, Contrat de rivière, projets de territoire, ...) ou d'autres actions locales en cours sur cette problématique

3. Modalités d'application de la démarche

Pour chaque étape de la démarche, le porteur de projet explicitera les types d'impacts sur lesquels il souhaite travailler, ainsi que les modalités de mise en œuvre du rapport méthodologique, en argumentant par rapport aux enjeux du bassin. Il identifiera les paramètres et les indicateurs qui lui semblent pertinents d'étudier, par exemple : impacts sur les débits d'étiage, la réduction de la fréquence des crues morphogènes, la température de l'eau, l'eutrophisation...

Il n'est pas obligatoirement demandé aux porteurs de projet de définir les outils à mettre en œuvre (par exemple : choix du type de modèle hydrologique, utilisation ou non des images satellitaires, choix des protocoles de suivis de terrain, ...), mais a minima de **décrire et de justifier les types d'impacts et sous bassins sur lesquels ils souhaitent travailler, ainsi que les problématiques (questionnements) sur lesquels ils souhaitent avoir des éléments de réponse.**

Les outils nécessaires pour répondre à ces questions pourront être définis dans un second temps, dans le cadre d'un marché public organisé par les porteurs de projets sélectionnés, si ces derniers souhaitent faire réaliser tout ou partie du travail par des prestataires.

Pour construire son dossier de candidature, le porteur de projet **pourra s'appuyer sur la démarche et les indicateurs proposés dans l'étape 1, ainsi que sur les fiches méthodologiques** qui recensent les outils aujourd'hui disponibles, le type de résultats qu'ils permettent d'obtenir, ainsi que leurs atouts et leurs limites. Le porteur de projet pourra proposer des paramètres à étudier non listés dans ces fiches, en les argumentants.

Concernant l'étape 3, le porteur de projets décrira les scénarios qu'il souhaite tester.

4. Modalités d'élaboration du retour d'expérience

Première analyse critique de la démarche et identification des points potentiellement délicats pour les porteurs de projets et leurs partenaires (incompréhension, manque de données, difficultés techniques, adaptation des modèles, des indicateurs ...)

5. Modalités d'organisation du projet

Légitimité et capacité du gestionnaire pour porter la maîtrise d'ouvrage de ce type d'étude sur le périmètre du projet.

Répartition du travail entre les partenaires dans le cas d'un consortium.

Ressources humaines et compétences mobilisées en interne par le gestionnaire et les partenaires en cas de consortium.

Part du travail réalisé en régie (par le gestionnaire ou le consortium) et part réalisée par un sous-traitant le cas échéant.

Intérêt du porteur de projet par rapport à la dimension recherche et participation au groupe de travail inter-projets.

Composition du comité de suivi et organisation prévue pour faciliter la concertation sur le territoire.

Coût du projet, en précisant le cofinancement du porteur de projet et des éventuels partenaires.

Description du calendrier du projet, sachant que les projets devront être finalisés au plus tard en décembre 2021.